

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 janvier 2016

RÉPUBLIQUE NUMÉRIQUE - (N° 3318)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL199

présenté par
M. Belot, rapporteur

ARTICLE 40

Supprimer les alinéas 14 et 15.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination avec l'article 19 du projet de loi.